

Info-municipal - Février 2018



PLAISIRS D'HIVER ÉDITION 2018

Un mois de février rempli d'activités pour toute la famille! Prenez le temps de consulter la programmation en page centrale et les informations à la dernière page.

Pour plus d'informations, contactez Jennifer Bergeron
819-845-7795 poste 3



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Loisirs de Saint-Claude



Nouvelles municipales

AVIS PUBLIC

Est par les présentes données, par la soussignée, directrice générale et sec-très.de la municipalité de Saint-Claude,

Que lors de la séance ordinaire du 5 mars 2018, le conseil procédera au dépôt des états financiers 2017 préparés par la firme comptable Deloitte.

Toutes personnes qui désirent poser des questions au vérificateur comptable, pourront le faire.

Vous êtes invitées à venir assister à cette séance du 5 mars 2018 à la salle du conseil au 295 Route de l'Église, local D 2^e étage Saint-Claude à 20h.

Cet avis est donné conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

Donné à Saint-Claude, ce 31 janvier 2018

France Lavertu
Directrice générale
Et sec-très.

HAUSSE DE LA POPULATION DANS LE VAL-SAINT-FRANÇOIS

Richmond, le 29 janvier 2018 – Pour la première fois en quatre ans, la population de la MRC du Val-Saint-François a augmenté en 2018. En effet, 17 des 18 municipalités du territoire profitent d'une hausse du nombre de leurs citoyens par rapport à 2017. La population de la MRC est donc passée de 30 153 à 30 872, ce qui représente une hausse de 2,4%.

Voici les données que nous avons pour Saint-Claude pour les 5 dernières années, ce qui représente une augmentation de 5.4% :

2014	2015	2016	2017	2018
1 085	1 127	1 138	1 137	1 147



AVIS PUBLIC – ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-309 RELATIF AU « CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX »

PRENEZ AVIS, conformément aux dispositions de l'article 10 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c E-15.1.0.1), qu'un projet de règlement relatif au *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* a été déposé lors de l'assemblée régulière tenue le 5 FÉVRIER 2018 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement propose :

D'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ;

D'énoncer les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme;

D'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil de la municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables;

Ce règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 5 MARS 2018 à 20h à la salle du conseil, l'Hôtel de ville situé au 295, route de l'Église à Saint-Claude.

Le projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible aux bureaux de la municipalité situés au 295, route de l'Église à Saint-Claude aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Donné à Saint-Claude, le 6 février 2018.

FRANCE LAVERTU

Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

Est par les présentes données, par la soussignée, directrice générale et sec-très. de la municipalité de Saint-Claude,

a déposé, à la séance du 15 janvier, la liste des contrats de plus de 25 000 \$ pour l'année 2017. Cette liste est disponible sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.st-claude.ca/>

France Lavertu

Directrice générale, **secrétaire-trésorière**



École Notre-Dame du Sourire



SOUPER SPAGHETTI AU PROFIT DE L'ÉCOLE

17h: au profit de l'école et du service incendie de Saint-Claude

(13 ans +: 15\$)(4 à 12 ans: 6\$)(0 à 3 ans: gratuit)

Billets en vente au bureau municipal jusqu'au 12 février

Ou Anick Dufort 819-845-5523

VENTE D'ALCOOL SUR PLACE

Centre au Quatre Vents (563, rang 7)



La légende de St-Claude

Il y a fort longtemps, St-Claude ne ressemblait pas à ce qu'il est aujourd'hui. En fait, des kilomètres de désert et de terres inexploitées faisaient changer d'avis tous villageois voulant s'y établir. Les dieux se disaient qu'un jour une famille viendrait s'y installer, mais non, personne.

Le temps passa, lorsque les dieux décidèrent enfin de mettre un terme à tout cela. Chaque dieu trouva une solution, mais la meilleure de toute était d'y installer une famille afin de coloniser ce désert infini. C'est ce qu'ils ont fait : ils ont invité un père de famille Claude, sa femme Marguerite et leurs trois enfants à venir s'y installer. Claude et sa famille acceptèrent. Lorsque les dieux virent que Claude avait construit sa maison, ils envoyèrent plusieurs autres familles. Évidemment, les nouveaux habitants avaient beaucoup de questions en rapport avec leurs nouvelles demeures. Généreux comme il était, Claude répondait à toutes leurs questions, il les aidait et donnait tout ce dont ils avaient besoin. Les dieux, jaloux de toute cette attention vouée à Claude, firent déclencher une énorme tempête.

Après quelques jours, Claude vit qu'il ne pouvait pas construire les maisons durant l'orage. Claude décida alors d'aller parler aux dieux. Les dieux encore jaloux, vinrent tout de même à sa rencontre. Claude leur expliqua qu'avec cette tempête ils ne réussiraient jamais à bâtir leurs maisons. Les dieux, ne voulant pas échouer leur mission, acceptèrent de mettre fin à la tempête et firent plomber le soleil au loin. Claude, émerveillé, vit de délicates petites pousses vertes pointer à l'horizon. grâce à la tempête que les dieux avaient déclenché, la verdure poussait et Claude et les autres villageois pouvaient maintenant faire de l'agriculture.

Claude avait réussi sa mission et tous étaient fiers de lui. Claude avait intercédé auprès des dieux c'est pour cela que les villageois appelèrent leur village : St-Claude.

Alexandra



la lumière mystérieuse

Paul Maurice vient de la ville de Québec. Il est fort et il n'a pas peur d'attraper des gros poissons pour pouvoir en rapporter à sa famille. Sa passion est de pêcher car son père Claude Maurice lui a appris avant sa mort. depuis, il s'est promis de ne pas faire honte à son père et d'attraper les plus gros poissons possible.

Le 21 octobre, Paul part de chez lui tôt le matin pour aller au lac où il pêche habituellement . puis il se perd dans le bois quand il était en route.

Il marcha pendant des heures et regardait les oiseaux voler. puis, il arriva face avec un gros lac plein de poissons. Il sorti sa cane et il pêcha beaucoup de truites pour manger pendant son séjour. Il en avait pêcher 22,toujours plus grandes les une que les autres et soudainement, il n'y en avait plus une.

Quelque heures après son diner, Paul retourne essayer de pêcher quelque truites pour se nourrir. Il voit une lueur sauter hors de l'eau et à l'instant même, il sort une plus grosse cane pour l'attraper. Il réussit à l'atteindre, mais elle était si forte qu'elle tirait la barque. Paul tirait le plus fort qu'il le pouvait et d'un seule coup le poisson réussit à briser la cane.

Il commençait à faire noir et Paul commençait à s'endormir alors il alla installer son campement, Il partit chercher du bois pour se faire un feu. Le feu allumé, il s'installa confortablement au chaud. Il était sur le point de s'endormir quand il vit de nouveau la mystérieuse lueur. Il sauta dans sa barque se dirigea vers la lueur et lança sa cane elle mordit à l'hameçon. Blesser elle ne pouvait plus tirer la barque. Alors il en profita pour la tirer vers sa barque. Il la sortit et vit un ÉNORME poisson doré :il venait d'attraper le dorée géant!

Finalement, Paul retourna à Québec avec tout ces poisson. Depuis ce temps, les dorés se font de plus en plus rares pour les pêcheurs. le dorée géant était la source même de la naissance des dorés dans le monde. Aujourd'hui, les dorés sont presque inexistants c'est pour ça qu'à toutes les fois que nous attrapons ces petites bête, nous recevons 100\$!

Philippe



Bracelets brésiliens

Mardi le 28 novembre 2017, tous les élèves de l'école Notre-Dame-Du-Sourire ont participé à des ateliers passion que les professeurs avaient organisés. Dans la classe de Marie-Andrée, les élèves ont confectionné de magnifiques bracelets brésiliens. Pour commencer, les élèves participant à cette activité, choisissaient parmi de nombreux fils colorés. Par la suite, Marie-Andrée leur présentait plusieurs modèles de bracelets brésiliens. Ils choisissaient, confectionnaient, demandaient de l'aide au besoin et le portaient. Les élèves ont adoré cette activité!

Christine, Elisabeth et Alexandra (5^e année)



Produits et Services

9074-6827 Québec inc

Yvon Pellerin

508, route de l'Église

Entrepreneur-Électricien

819-845-1117

819-620-8702



Débouchage Éclair ENR.

Steve Laprade

421, rang 8

Débouchage de drain

Nettoyage de drain

Inspection par caméra

Dégel de tuyaux

819-437-9944



Naturessence

Jean Chapdelaine

646, rang 6

Extraction artisanale d'huiles de conifères, de fleurs et de plantes sauvages

Tisane forestière

Hydrolat

819-845-5803

www.naturessence.qc.ca



Vous désirez faire partie de la liste des produits et services de la municipalité?

Contactez Jennifer Bergeron au 819-845-7795 #3



**Pour être membre
l'Organisation municipale de la sécurité civile de Saint-Claude
Bénévoles recherchés**

Vous désirez faire partie de l'équipe des bénévoles en cas de mesure d'urgence, votre présence et requise. Je consens à faire partie de l'*Organisation municipale de la sécurité civile de Saint-Claude*. Je comprends que ces tâches sont sous la responsabilité et l'autorité de la municipalité.

Vos coordonnées S.V.P.

La démarche d'e révision du **plan de sécurité civile de la municipalité de Saint-Claude** est en cours. Nous avons besoin de bénévoles, de vos coordonnées, car la démarche prévoit parfois des convocations (rencontres, séances d'information, distribution du plan) la distribution d'informations par courrier, ou encore nous pouvons avoir besoin de vous joindre lors d'événement grave (sinistre majeur).

Pourriez-vous S.V.P. nous indiquer **toutes** les coordonnées où il est possible de vous joindre? Ces renseignements seront peut-être indiqués dans certaines parties du Plan de sécurité civile, mais les personnes détenant ces renseignements seront avisées qu'ils doivent être utilisés seulement en cas de besoin et selon des paramètres établis.

Les membres du comité municipal de la sécurité civile de Saint-Claude vous remercient de votre précieuse collaboration.

Votre nom	
Adresse résidence	
Téléphone résidence	
Téléphone travail	
Cellulaire	
Autre téléphone	
Adresses de courriel résidence (email)	
Autres personnes que l'on pourrait joindre pour vous aviser (voisin, famille, amis)	
Date	

9 février

RANDONNÉE RAQUETTE

19h-21h: Randonnée en raquette

Feu de joie à mi-chemin

Apportez vos raquettes, lampe poche...

Départ: Centre aux Quatre Vents (563, rang 7)



Plaisir Saint

17 f

FILM FAMILIAL (intérieur)

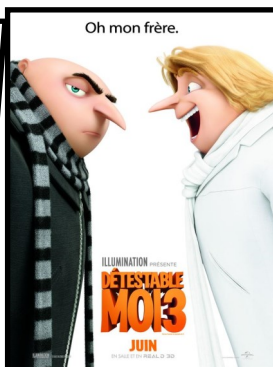
DÉTESTABLE MOI 3

21h15: début du film

café et chocolat chaud gratuit

Apportez vos collations, doudou
et chaise de parterre.

Centre aux Quatre Vents
(563, rang 7)



TOURNOI DE CARTE «50

8h30 à 9h: inscriptions

9h15: début des parties

Coût: 5\$

- léger goûter sur place

GROUPE ENTRAIDE

819-845-2885 (Diane Lacroix)

Centre aux Quatre Vents
(563, rang 7)



10 février

SOIRÉE DANSANTE AVEC ROCK ET ESTELLE

20h: le rouge fait battre les cœurs

Coût: 7\$ membre et 8\$ non-membre

*apportez vos consommations

Centre aux Quatre Vents (563, rang 7)



TRADITION

En tracteur

Centre aux

PERMIS DE CHASSE

SOIRÉE MUSICALE

20h

VENTE D'ARTS

Centre aux

édition 2018

es d'hiver t-Claude février

18 février

ACTIVITÉS FAMILIALES

Près du 565, rang 7
12h à 16h

- *Feu de joie
- *Jeux gonflables
- *Glissades (apportez vos traîneaux)
- *Tournoi de hockey amical
- *Concours de sculpture sur neige à la maison
- *Sculpture sur bloc de neige
- *DÉFI FAMILIAL

13h-Tours de voitures à cheval
14h30-conte pour enfants autour feu
15h- tire d'érable sur neige
**15h30- spectacle de jonglerie/
cracheur de feu avec SPECTRANIE**

SOUPER SPAGHETTI

17h: au profit de l'école et
du service incendie de Saint-Claude
(13 ans +: 15\$)(4 à 12 ans: 6\$)
(0 à 3 ans: gratuit)

Billet en vente au bureau municipal
jusqu'au 12 février
Ou Anick Dufort 819-845-5523

VENTE D'ALCOOL SUR PLACE
Centre aux Quatre Vents
(563, rang 7)

MONNEL SLEIGH RIDE

19h30: Départ
s, feu de joie à mi-parcours
Quatre Vents (563, rang 7)

RCULER EN VTT-MOTONEIGE

CALE JOCELYN LEBLANC

t début de la soirée

GRATUIT

D'ALCOOL SUR PLACE
Quatre Vents (563, rang 7)



Pour plus d'informations
Jennifer Bergeron
819-845-7795 poste 3
loisirs@st-claude.ca

Nouvelles

CLINIQUE D'IMPÔT BÉNÉVOLES

Jeudi le 15 mars de 13h30 à 15h

CLINQUES D'IMPÔT BÉNÉVOLES POUR LES PERSONNES À FAIBLE REVENU*

**Au bureau municipal
295, rte de l'Église
Saint-Claude**

Vous devez avoir en main les documents nécessaires à la production de votre rapport d'impôt.

Aucune demande ne sera acceptée en dehors des dates des cliniques.

Des personnes bénévoles, compétentes et qualifiées seront sur place pour remplir vos rapports d'impôt au coût de 5 \$ en toute confidentialité.

Pour information : CAB de Windsor 819 845-5522

***Faible revenu :** Personne seule : 25 000 \$ Couple : 30 000 \$
 Un adulte avec un enfant : 30 000 \$
 Chaque personne à charge supplémentaire : 2 000 \$
 Revenu en intérêts : 1 000 \$ et -

JOUR DU DRAPEAU NATIONAL DU CANADA 2018

Le 15 février est le Jour du drapeau national du Canada qui a lieu cette année en même temps que les Jeux olympiques d'hiver. Les Canadiens sont invités à profiter de cette occasion pour honorer leur drapeau et encourager les équipes olympique et paralympique du Canada.

Participez au défi « Prenez-vous en photo avec le drapeau » en publiant une photo ou une vidéo de vous et vos amis avec le drapeau national du Canada sur Instagram, Facebook, ou Twitter avec le mot-clic **#Drapeaucanadien**.



CLUB QUAD de la MRC du VAL ST-FRANÇOIS

819-574-6150

clubquadvalstfrancois@yahoo.ca



Party hot-dog

Date 10 février 2018

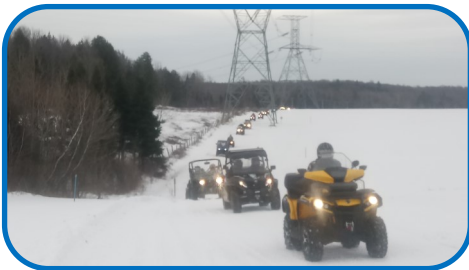
Heure : 11h00

Lieu : route 249, à l'entrée des sentiers de Windsor

Les activités peuvent être remises du au mauvaises conditions météo.

Randonnée au flambeau

Le 27 janvier dernier avait lieu une randonnée d'inauguration des sentiers et la randonnée au flambeau!



Voici quelques photos de l'évènement qui fut un grand succès!

Merci à tous pour votre participation

Pour plus de détails sur notre club, nos activités, nos sentiers, visitez notre site internet et surveiller notre page Facebook.

<http://valst-francois.fqcq.qc.ca/>

PROGRAMME COUCHES LAVABLES

- * Pour tous les parents des bébés âgés de moins de six mois et résidant dans une municipalité de la MRC du Val-Saint-François.
- * Couches NEUVES: subvention représentant 50% du coût d'achat, pour un maximum de 100\$, à l'achat d'un ensemble de 20 couches (minimum).
- * Couches USAGÉES: subvention représentant 50% du coût d'achat, pour un maximum de 50\$ sur un ensemble de 20 couches (minimum)

Pour plus d'informations, contactez la MRC au
819-826-6505 #21



Les colliers de dressage : l'autre côté de la médaille

Votre chien tire en laisse, aboie ou n'obéit pas à vos demandes? On vous conseille de lui faire porter un collier étrangleur (*choker*), à pics ou électrique? Ceux-ci sont-ils efficaces? Que provoquent-ils réellement chez le chien? Voici quelques pistes pour bien alimenter votre réflexion.

Peu importe le type, tous ces colliers sont des outils aversifs provoquant une douleur dans le but de faire cesser le « mauvais comportement » de Fido. Et il ne s'agit pas de maux anodins; de fait, la douleur, la peur et la confusion que causent ces colliers s'avèrent bien réelles, et de multiples études le confirment. L'article 26 du *Règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens* de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (Loi P-42) stipule d'ailleurs que les colliers électriques et à pics sont des outils inacceptables. Il mentionne également que le collier de l'animal ne doit pas gêner sa respiration, ni lui occasionner de la douleur ou des blessures.

Malgré la croyance populaire, l'utilisation d'outils aversifs n'engendre pas de bons comportements. Au contraire, le chien peut faire de mauvaises associations et ainsi empirer la situation. Par exemple, s'il aboie en apercevant un enfant passer dans la rue et qu'il reçoit une décharge électrique à la vue de celui-ci, le chien associera probablement la douleur ressentie à l'enfant, et non à ses propres aboiements. Il risque donc de développer une agressivité vis-à-vis des enfants.

Ou encore, si le chien marche en laisse et reçoit un coup de collier dès qu'il tire, son réflexe sera de tirer encore plus fort pour se sortir de cette pression. Enseignez-lui plutôt que la zone de confort est près de vous et qu'à cet endroit, rien de négatif ne peut lui arriver. Pour régler un tel problème, vous pouvez d'ailleurs faire appel à l'utilisation d'un harnais; vous fixerez la laisse sur l'anneau situé à l'avant du harnais.

Sachez enfin que ce qui est enseigné au chien par la contrainte ou la douleur ne deviendra jamais un acquis; le problème vécu a de fortes chances de refaire surface à tout moment. Mieux vaut ainsi encourager les comportements souhaitables par le renforcement positif.

Saviez-vous que la SPA de l'Estrie offre un service de consultations en comportement animal? N'hésitez pas à communiquer avec son intervenante en comportement canin au 819 821-4727, poste 111.



PROGRAMME RÉNORÉGION

Description

Le programme RénoRégion vise à aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu qui vivent en milieu rural à réaliser des travaux pour corriger les défauts majeurs de leur résidence.

Clientèle

Tout propriétaire-occupant à faible revenu qui vit sur un territoire admissible et dont la résidence présente des défauts majeurs.

Conditions

Le propriétaire-occupant doit remplir les conditions suivantes :

- avoir un revenu familial annuel qui ne dépasse pas le revenu maximal admissible (celui-ci varie selon la taille du ménage et la région habitée);
- ne pas avoir bénéficié : des programmes RénoVillage ou Logement abordable Québec – Volet Nord-du-Québec au cours des 10 dernières années ou du programme Réparations d'urgence au cours des 5 dernières années.

Travaux admissibles

Pour être admissibles, les travaux doivent :

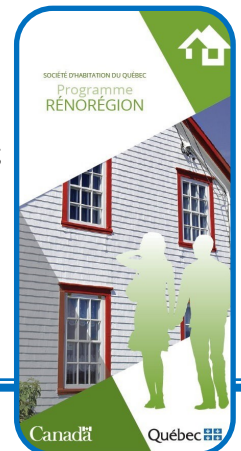
- coûter au moins 2 000 \$;
- être réalisés pour corriger des problèmes touchant au moins l'un des éléments suivants : murs extérieurs, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage, isolation thermique;
- être réalisés par un entrepreneur titulaire d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec;
- être terminés dans les 6 mois suivants la délivrance du certificat d'admissibilité.

Résidence admissible

Pour être admissible, la résidence doit :

- être la résidence principale du propriétaire-occupant;
 - comporter au plus 2 logements, dont celui du propriétaire-occupant;
- avoir une valeur inférieure à la valeur maximale établie par la Municipalité ou la MRC, laquelle ne peut pas dépasser 100 000 \$.

Pour plus d'informations: Pierre Laliberté 819-346-3772



TRUCS ET ASTUCES: REDONNER VIE AU PAIN

Dans le cadre du jour de terre le 22 avril prochain, voici quelques idées anti-gaspillage!

1- Deuxième vie: mettre le pain sec dans un torchon humide, la laisser s'humecter et la mettre au four à basse température

2- Croûtons: couper le vieux pain en tranche mince, enfourner et manger en croûton ou en chips

3- Chapelure: le pain doit être très sec afin d'être réduit en chapelure

4- Pouding au pain: essayer la traditionnelle recette de pouding au pain ou un pain perdu salé avec les restants de votre frigo!



Activités du Groupe Entraide

SOIRÉE DE DANSE FÉVRIER

THÈME: «Le rouge fait battre les cœurs» avec Estelle et Rock

QUAND: 10 février 2018 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



Tournoi de carte de type «500»

17 février 2018

8h30 à 9h: inscriptions

9h15: début des parties

Coût: 5\$

- léger goûter sur place

GROUPE ENTRAIDE 819-845-2885

Centre au Quatre Vents (563, rang 7)



SOIRÉE DE DANSE MARS

THÈME: «Le vert est à l'honneur» avec Estelle et Rock

QUAND: 10 mars 2018 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!





Nouvelles Service Incendie



Aux résidents

Par la présente, nous vous confirmons que notre municipalité a mandaté le **Groupe GPI** pour effectuer les visites de prévention et d'inspection contre les incendies sur notre territoire. Des préventionnistes en uniforme et clairement identifiés au **Groupe GPI** visiteront une partie des propriétés dans les prochaines semaines. Chaque préventionniste aura en sa possession une lettre attestant le mandat du **Groupe GPI** pour effectuer les visites de prévention. Toutes les informations et photos prises lors des visites de prévention sont confidentielles et seront utilisées strictement pour le service d'incendie.

Les préventionnistes accorderont une attention particulière aux éléments suivant:

- *avertisseurs de fumée (minimum de un (1) par étage)
- *la présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone lors de l'utilisation d'appareils de combustion
- *la conformité de vos installations de chauffage incluant les cheminées que le numéro civique de votre propriété soit apparent de la voie de circulation

N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre information sur la prévention et la sécurité incendie.



Soyez prévoyant! Après chaque chute de neige, dégleceez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence



Le conseil a procédé à la nomination de M. Yoan Garon, M. Emmanuel Pujol à titre de lieutenant et à la nomination de M. Martin Lépine à titre de capitaine au sein du service incendie.

LOISIRS

INFORMATIONS POUR LES PLAISIRS D'HIVER 2018

RANDONNÉE RAQUETTE

Départ à 19h

Feu de joie pour se réchauffer

Café et chocolat chaud gratuit après la randonnée

Apportez vos raquettes

Location de raquettes disponible (gratuit)

TOURNOI DE HOCKEY AMICAL

Équipe mixte

4 contre 4

Au moins un enfant sur le jeu

Pas de lancer frappés

Responsable: Yvon Therrien 819-845-3313

CONCOURS DE SCULPTURE SUR NEIGE À LA MAISON

Inscription obligatoire

La sculpture doit être visible devant la maison

Vous avez jusqu'au 17 février pour terminer la sculpture

Envoyer une photo et une description de la sculpture avant le 17 février

Les photos seront exposées dans le journal de mars

loisirs@st-claude.ca

SCULPTURE SUR BLOC DE NEIGE

Inscription obligatoire

Minimum 2 personnes/équipe

12h à 15h30 pour sculpter

Apportez votre matériel

Responsable: Jennifer Bergeron 819-845-7795 poste 3

